



## **EnCommuns**

**Entreprendre en Communs : Droits de Propriété, Communs et  
Entreprise**

**Séminaire de Recherche**

***Coordonné par : Benjamin Coriat (CEPN, Université Paris 13), Fabienne Orsi IRD, LPED, Aix-Marseille Université et Sébastien Broca (CEMTI, Université Paris 8)***

**9 Novembre 2016  
Coopérativisme et Communs**

**10h30-13h : Jean François Draperi : (CESTES, CNAM, rédacteur en chef de la Revue internationale de l'économie sociale (Recma) : Coopératives et Communs :**

**14h30-17h : Benjamin Coriat : (Université Paris 13) Entreprises Plateformes, Communs et Coopérativisme**

**Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord  
Salle 414**

**20 avenue George Sand, La Plaine Saint-Denis**

**Métro « Front Populaire », sortie 3, terminus ligne 12, plan d'accès :**

**<http://www.mshparisnord.fr/fr/la-msh-paris-nord/contacts/acceder-a-la-msh-pn.html>**





## Séminaires 2016-2017

Ce séminaire est le lieu d'échanges et de mutualisation (largement ouvert au public) du projet programme de recherche EnCommuns. Lancé depuis le 1er Octobre 2016, EnCommuns prend la suite de l'ANR PROPICE et s'étendra sur un période de 3 années

En s'appuyant sur certains des résultats auxquels nous sommes parvenus dans PROPICE sur le thème de **la propriété et des communs**, la recherche se propose d'élargir les résultats acquis à des champs nouveaux, ici en particulier celui de l'entreprise. Il s'agit :

i) de proposer **une reconsidération de la notion même d'entreprise en l'analysant notamment sous l'angle des *bundle of rights* (faisceau de droits) qui la constitue**; une attention particulière sera ici apportée à un réexamen des différentes formes juridiques et institutionnelles qui soutiennent les entreprises, tant dans leurs formes « propriétaires » (la corporation américaine, ou la SA française) que pour celles qui relèvent de l'Économie Sociale et Solidaire, **et en particulier la forme coopérative**

ii) sur cette base, préciser la nouveauté que représentent les formes d'entreprise et d'activité liées à ce qui est désignée comme « **économie collaborative** » ; on s'interrogera notamment sur la passibilité qu'émerge un nouveau « coopérativisme » sur la base de réseaux « pair à pair » (P2P)

iii) identifier et analyser **les différents types de « modèles économiques » sur lesquels les nouveaux acteurs de l'économie collaborative ou de communs ont basé leurs activités** ; en proposer des typologies et des cartographies basées sur différents types de critères.

iv) de proposer des pistes **permettant le développement de ces formes nouvelles d'entreprise en se centrant notamment sur l'identification des formes de rétribution qui peuvent permettre aux acteurs de l'économie collaborative et aux *commoners* (participants aux communs) de se rémunérer pour assurer leur reproduction à long terme** ;

v) **enfin dans une perspective internationale** le projet entend explorer la manière dont, notamment dans les pays du Sud, des formes novatrices de mobilisation des acteurs et des communautés, inspirées des communs, **peuvent permettre le déploiement de formes nouvelles de création et d'exploitation des ressources**, en attribuant dans la gouvernance des projets, une place affirmée aux communautés de base concernées

Pour atteindre ces objectifs le projet mêle et associe études historiques et études de cas, travaux quantitatifs et enquêtes qualitatives, dans différents domaines d'application qui concernent tant des **communs « fonciers »** que des **activités industrielles ou de service**, en lien notamment avec l'économie numérique et les industries créatives dans lesquelles de nouveaux modèles économiques et de nouvelles formes de rémunération se sont développés de manière précoce. L'équipe mobilisée, fortement **interdisciplinaire**, comprend des spécialistes de l'économie, du droit et de la gestion des entreprises. Elle fera aussi appel à des travaux d'historiens et de sociologues

Sous la direction de Benjamin Coriat (CEPN, UP13) le projet associe 3 équipes partenaires : l'IRJS (Paris 1 Panthéon Sorbonne) Resp : J. Rochfled. ; le CEPRISCA (Université de Picardie). Resp : Aurore Chaigneau , le CREDEG (Université de Nice) ; Resp : S. Vanuxem